

## Les résultats détaillés de l'UPR aux élections régionales laissent augurer un accès au financement public après les élections législatives de juin 2017



L'examen détaillé des résultats définitifs du 1er tour des élections régionales révèle que l'UPR :

- a dépassé 1,5% des suffrages exprimés dans 27 circonscriptions législatives,
- a dépassé 1,3% des suffrages exprimés dans 52 circonscriptions législatives,

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
• et a dépassé 1,0% des suffrages exprimés dans 159 circonscriptions législatives.

Ces résultats sont très prometteurs pour la croissance de notre mouvement.

Nous rappelons en effet que la loi sur le financement public des partis politiques prévoit qu'un parti doit obtenir au moins 1,0% des suffrages exprimés dans au moins 50 circonscriptions législatives pour obtenir de plein droit un tel financement public.

Les résultats qui précèdent donnent à penser que cet objectif est désormais à notre portée puisque nous avons dépassé ce seuil de 1,0% dans 159 de ces circonscriptions.

Le financement public consiste à ce que l'État verse au parti bénéficiaire environ 1,40 € par voix obtenue sur l'ensemble des élections législatives, y compris dans les circonscriptions où il n'atteint pas les 1,0%. Et cela pendant 5 ans.

À titre d'ordre de grandeur, si nous obtenions aux élections législatives de juin 2017 le même nombre de voix que celui obtenu nationalement dimanche 6 décembre 2015 (189 350 voix), cela aurait pour conséquence que l'UPR obtiendrait environ 265 000 € de subvention de l'État chaque année pendant 5 ans (189 350 x 1,40). Actuellement, nous recevons 0 €.

Or il ne fait guère de doute que nous obtiendrons des résultats en hausse encore très sensible d'ici aux élections législatives de juin 2017, compte tenu de la hausse très importante de notoriété et d'adhérents que nous a valu notre participation aux élections régionales, dont toutes les retombées sont encore très loin d'avoir été enregistrées.

Notre participation aux élections législatives de juin 2017 devrait donc se solder par un accès significatif aux finances publiques, ce qui permettra de mieux structurer notre mouvement et de pouvoir engager de nombreuses actions militantes innovantes qui étaient exclues jusqu'ici, faute de moyens financiers. L'UPR entrera alors pour de bon dans la "cour des grands".

De mieux en mieux structurée, suivant une stratégie de long terme très précise qui se révèle judicieuse, l'UPR continue sa progression, selon un rythme bien plus rapide que tout ce qui a pu être observé depuis 25 ans, tous partis politiques confondus.